



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Christian Mermet
Chef du dicastère du développement territorial, de la vie associative et culturelle
☎ 032 886 43 77

Aux représentants des médias

24 février 2015 - Anniversaire de la Fusion de Val-de-Travers

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter la 6^{ème} édition des festivités relatives à l'anniversaire de la fusion des communes de Val-de-Travers, fusion acceptée le 24 février 2008. Vous retrouvez son programme en annexe

La partie officielle sera animée par le Chœur mixte de l'Amitié suivie d'une partie récréative avec la participation de l'association Nantibatingou, association de coopération au développement, promouvant un enseignement de qualité et optimisant le cadre d'accueil d'établissements scolaires dans les régions défavorisées du monde. Nantibatingou gèrera la cantine. La Communauté espagnole, par l'entremise du Centre espagnol du Val-de-Travers, réglera nos papilles et une animation musicale accompagnera la suite de la soirée.

C'est le bâtiment fraîchement rénové de l'école JJR, place de Longereuse qui accueillera la fête.

Prix « citoyen »

Après M. Jacques Steudler des Bayards, Mme Yvette Pluquet de Fleurier, M. Michel Parmigiani de Fleurier, Sœur Odette de Couvet, et M. Francis Favre de Fleurier, c'est au tour d'un nouveau Vallonnier d'être élevé au rang de citoyen d'honneur de la Commune de Val-de-Travers :



- ✓ Monsieur François Bezençon, dit le Père François, bien connu de chacun pour son dévouement aux sociétés et sa passion pour l'absinthe et les images du Vallon.

Cuvée d'absinthe 2015

Comme le veut la coutume, en étroite collaboration avec l'interprofession de l'absinthe, un comité de sélection a procédé à l'aveugle au choix de la cuvée 2015 de l'absinthe. La commune de Val-de-Travers aura le plaisir de « lever les bans » de cette cuvée lors de la manifestation du 24 février. Des bouteilles seront en vente sur place au Collège, puis au Secrétariat du Dicastère du développement territorial, de la vie associative et culturelle, Grand-Rue 38, 2108 Couvet ☎ 032 886 43 77

Conformément à la tradition, l'étiquette décorant la bouteille est l'œuvre d'une artiste de la région. La 2015 nous vient de Mme Claudine Grisel, artiste peintre, graveur et sculpteur bien connue, qui vit à Fleurier. La lithographie sera également en vente sur place au Collège, puis au Secrétariat du Dicastère du développement territorial, de la vie associative et culturelle, Grand-Rue 38, 2108 Couvet ☎ 032 886 43 77

Invités

Comme le veut la tradition, la Commune de Val-de-Travers tient à associer une commune du Canton de Neuchâtel à cette occasion. Ainsi cette année, nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir l'autre Commune-Vallée nouvellement fusionnée, Val-de-Ruz. Le président du Conseil d'Etat, Alain Ribaux, honorera également cette manifestation de sa présence.

Convaincu que cette manifestation participe à l'identité de la Commune de Val-de-Travers, le Conseil communal est heureux de pouvoir inviter la population à participer à ce moment convivial.

Val-de-Travers, le 11 février 2015

CONSEIL COMMUNAL





Fête du

24 février 2015

Fleurier
Ecole JJR VDT

Programme

18h00

Accueil des participants par l'association Nantibatingou, association de coopération au développement.
Intermède musical

19h00

Partie officielle

- ☆ *Paroles des autorités de Val-de-Travers et de Val-de-Ruz*
- ☆ *Message du Président du Conseil d'Etat, Monsieur Alain Ribaux.*
- ☆ *Remise du « Prix Citoyen »*
- ☆ *Participation du Chœur mixte de l'Amitié*

20h00

Levée des bans de la cuvée d'absinthe 2015

- ☆ *Ouverture de la vente de la cuvée et des lithographies du 24 février, dégustation.*
- ☆ *Animation musicale*
- ☆ *La cantine sera tenue par l'association Nantibatingou, boissons et pâtisseries*
- ☆ *Les tapas seront préparés par le Centre espagnol du Val-de-Travers*

Commune de
Val-de-Travers

